

Mairie de Montcléra. Procès-verbal de séance

Le cinq juin 2024 à 20h30 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Montcléra sous la présidence de Monsieur Guy THEULET, Maire.

Présents : ANDRIEU Raymond, BLANCO Nicole, DUBRUEL Damien, GIBILY Serge, PRUNY Anthony, REDOULES Bernard, THEULET Guy et TOURENNE Line

Absent et excusé : POCAT-EARL Romaine

Romaine a donné pouvoir à Guy.

Mr. Bernard REDOULES a été nommé secrétaire de séance.

1- Demande de prêt relais en attente subventions

A ce jour il reste à payer 160 000 € de travaux pour l'aménagement du bourg, la construction de la halle et l'aménagement de la grangette. La commune ne dispose pas d'un fonds de roulement suffisant pour honorer ces factures.

Les subventions à venir sont de 150 000€ plus la TVA qui sera remboursée en 2025.

Le maire propose de contracter un prêt relais auprès du Crédit Agricole pour un montant de 100 000€ sur 2 ans avec un taux, charges comprises, de 4.82%.

Ce taux sera variable. Il sera possible de rembourser tout ou partie par anticipation sans frais.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

2-Décision modificative pour retenu de garantie de France Charpente.

L'imputation de la retenu de garantie de France Charpente n'est pas affectée sur la bonne ligne budgétaire d'après la trésorerie.

Le conseil à l'unanimité donne son accord pour le changement de ligne budgétaire.

3- Questions diverses

Monsieur le maire nous annonce le départ du locataire Garcia du logement N°1 de l'école.

Monsieur Hennetier, locataire du logement N°2 souhaite prendre l'appartement de Monsieur Garcia.

L'appartement N°1 de l'école reste donc disponible. Vu que les loyers des appartements n'ont pas augmentés depuis longtemps, le conseil municipal décide de passer le loyer de l'appartement N°1 de l'école à 350€.

Le conseil souligne qu'il serait bon de réviser les loyers de l'ensemble des appartements.

Le secrétaire de séance : Bernard REDOULES